



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi  
d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de  
Saint-Sylvère  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 2602-20250529

---

**2025**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
AUDITION .....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	2

Séance du mercredi 28 mai 2025

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère (Ordre de l'Assemblée le 1<sup>er</sup> avril 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M. Gagnon (Jonquière)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)

M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales

M. Martel (Nicolet-Bécancour), député ayant présenté le projet de loi

M<sup>me</sup> Poulet (Laporte)

M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

Intéressée :

Municipalité de Saint-Sylvère:

M<sup>me</sup> Sylvie Tanguay, mairesse

M<sup>me</sup> Alexandra Brière-Malo, directrice générale

M<sup>e</sup> Martin Brunet, procureur de la Municipalité, Cain Lamarre

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 33, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Martel (Nicolet-Bécancour), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi) et M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) font des remarques préliminaires.

**AUDITION**

La Commission entend la Municipalité de Saint-Sylvère.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

**REMARQUES FINALES**

M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) et M. Martel (Nicolet–Bécancour) font des remarques finales.

À 19 h 50, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Félix Fortin-Lauzier

\_\_\_\_\_  
Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 28 mai 2025